

Bientôt réédité

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Protéger Beauvais
contre les ennemis
du dehors*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3450 titres à ce jour. « La tâche que je m'étais imposée est maintenant terminée : mon but était de conduire l'histoire des institutions de Beauvais jusqu'à l'époque où un représentant de l'autorité du roi établit son tribunal dans la ville, prit la haute direction des affaires de la commune et exerça sur elles une surveillance rigoureuse. Le simple exposé des faits montre avec quelle sûreté la royauté a conduit sa marche, avec quelle habileté elle a su profiter des circonstances malheureuses de la guerre de Cent Ans. Pour protéger Beauvais contre les ennemis du dehors, elle commença par intro-

Histoire de Beauvais et de ses institutions communales

par **Léon-Honoré Labande**

Conservateur des archives et de la bibliothèque du palais de Monaco

Léon-Honoré Labande est né le 17 septembre 1867 à Ourroy, dans l'Oise. Son père était un modeste instituteur de campagne, mais son intelligence précoce le fit remarquer du comte Doria, riche amateur d'art, qui lui laissa contempler sa collection de Corot, Manet, Cézanne et Sisley, et consulter les livres rares que contenait son pavillon de chasse. Après des études au séminaire de Beauvais, il intégra l'École des chartes dont il sortit premier en 1890. Il y lia plusieurs amitiés notamment avec Ferdinand Lot et Paul Meyer.

Ce dernier l'ayant détourné de la philologie, il consacra sa thèse à l'histoire de Beauvais et de ses institutions municipales ; jugée digne d'être imprimée aux frais de l'État, elle fut couronnée par l'Institut. Dès la fin de l'année 1890, il dut abandonner ses travaux dédiés à sa région puisqu'il fut nommé conservateur de la bibliothèque d'Avignon et du musée Calvet. Il le resta durant quinze ans et se passionna pour l'étude des monuments romans et préromans de Provence. En 1906, il devint conservateur des archives et de la bibliothèque du palais de Monaco. Il publia plusieurs volumes sur l'histoire de la Provence, mais s'intéressa surtout à l'art et s'enthousiasma pour les primitifs provençaux à la fin de sa vie. Il mourut à Avignon le 21 septembre 1939.



duire des agents, qui, agissant de concert avec les magistrats municipaux, firent faire les réparations nécessaires aux fortifications, instruisirent et commandèrent les défenseurs de la ville et pourvurent aux dépenses par des levées de deniers sur tous les habitants. Et quand on se fut habitué à voir la main du roi dans les affaires militaires et dans les finances, arriva enfin un juge royal qui, non content de connaître toutes les causes appartenant de droit au bailli de Senlis, finit par se trouver aux assemblées des trois corps de la ville et par y exercer une influence prépondérante. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3240 TITRES**

106 TITRES SUR
L'OISE

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

L'acquisition du comté de Beauvais par les évêques

Après avoir établi les sources de l'histoire de Beauvais, l'auteur consacre sa première partie à l'histoire de la ville et de la commune. Il commence par l'histoire de Beauvais jusqu'à l'avènement des Capétiens (les temps antérieurs à l'invasion des Francs ; Beauvais sous les Mérovingiens et les Carolingiens ; l'invasion des Normands). Il poursuit avec les comtes et les évêques sous les Carolingiens ; puis avec l'acquisition du comté de Beauvais par les évêques (Eudes de Blois comte de Beauvais, Roger évêque de Beauvais, le diplôme de 1015, pourquoi il ne parle pas de la *Civitas Belvacensis*, l'évêque devient comte, ses devoirs féodaux, l'évêque pair de France) ; Beauvais depuis 1015 jusqu'à la mort de Louis VI en 1137 (avec les luttes des évêques contre les châtelains et les commencements de la commune) ; l'histoire de la ville sous les règnes de Louis VII, Philippe Auguste, saint Louis et Philippe le Bel. La deuxième partie étudie les institutions : la charte communale (ses différentes modifications et son influence), la constitution de la commune et les bourgeois, les magistrats, la juridiction des magistrats municipaux (civil, criminel, police), l'évêque considéré dans ses rapports avec la commune et les bourgeois (la *curia episcopali*, les francs-hommes), sa juridiction (ses droits, ses revenus et ses officiers de justice), le chapitre et le châtelain, l'industrie et le commerce (la draperie, le commerce des vins, la boulangerie, la boucherie, le commerce du poisson). La dernière partie présente la décadence de la commune : les affaires militaires ; les finances au XIII^e siècle et pendant la guerre de Cent Ans ; l'établissement à Beauvais d'un officier de juridiction royale. Quarante-et-une pièces justificatives complètent l'ouvrage.

HISTOIRE DE BEAUVAIS ET DE SES INSTITUTIONS COMMUNALES

A lors que les Mérovingiens ne voyaient en Beauvais qu'une cité de peu d'importance, eu égard à la faible étendue de terrain qu'entouraient ses murailles, des faubourgs commencèrent à se grouper autour des fortifications, des monastères s'établirent à peu de distance de la ville et l'abbaye de Saint-Lucien fut fondée par Childéric I^{er}. Au cours des invasions normandes, les religieux, qui déposèrent le corps de saint Waast dans l'église Saint-Étienne, ne furent pas les seuls à y chercher refuge ; les assiégés du château de Pontoise, réduits par la disette d'eau, y trouvèrent également un abri. La ville, consumée en partie par les flammes à plusieurs reprises, consolida ses murailles au cours du X^e siècle, reconstruisit ses maisons, augmenta sa population et se répandit en dehors de la cité pour former le bourg où devait prendre naissance la commune. Au commencement du XI^e siècle, deux pouvoirs existaient à Beauvais : le comte, vassal du roi, qui n'y résidait presque jamais et dont la puissance s'affaiblissait ; et l'évêque, possesseur d'immenses propriétés foncières, reconnu comme juge par les rois et jouissant de droits de juridiction. Par le diplôme de 1015, l'évêque devint prépondérant et c'est lui qui, plus tard dans l'histoire de Beauvais, revendiqua pour lui seul le titre de comte. En cette qualité, il était vassal direct du roi et, à ce titre, il était tenu à certains devoirs féodaux : le service militaire qui l'obligeait à entretenir une petite armée ; diverses prestations pécuniaires dont une des plus importantes était le gîte à Beauvais même et à Bresle, sa résidence habituelle, qui pouvait représenter des sommes exorbitantes ; et le service de cour. Cette dernière obligation qui consistait pour le vassal à assister de ses conseils et de ses lumières son suzerain et son seigneur dans l'exercice de sa justice, valut à l'évêque de Beauvais de devenir un des pairs de France au XIII^e siècle. Dès 1060, les évêques furent aux prises avec de nombreuses difficultés. Gui, qui ne sut pas ménager les laïques et les bourgeois de la ville, fut chassé de Beauvais et ne revint que sous la protection toute puissante du pape Grégoire VII. Rentré en grâce avec son peuple, il lui accorda plusieurs droits qui appartinrent ensuite à la commune issue vraisemblablement de l'action des corporations relatives à l'industrie et au commerce des draps et qui fut reconnue par Ansel, élevé au siège épiscopal en 1096. Le règne de Louis VI, le père des communes, fut extrêmement avantageux pour cette institution qui devint une puissance dont devaient dorénavant tenir compte le chapitre et le châtelain.

Réédition du livre intitulé *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XV^e siècle*, paru en 1892.

Réf. 1716-3264 Format : 20 X 30. 414 pages. Prix : 63,30 € Parution : septembre 2013.


Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

Retrouvez

LE LIVRE D'HISTOIRE

sur Internet...

www.histoire-locale.fr




Bulletin de souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution septembre 2013
1716-3264

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire
 Par C.C.P.
 Par mandat
 Par carte bancaire

N°

Notez les 3 derniers chiffres du n° situé au verso de votre carte bancaire.

Expirant le: Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date:/../201..

Je commande « HISTOIRE DE BEAUVAIS ET DE SES INSTITUTIONS COMMUNALES » :

..... ex. au prix de **63,30 €**.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micherth. Rédaction : Sylvie Varlet. Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.

Larisse numérique. RCS Laon C 413 293 234.